
Michaël DEBOUDT

Commissaire aux Comptes inscrit près la Cour D'Appel de Douai

BUREAU

27 avenue du Général de Gaulle bp 23

59160 CAPPELLE-LA-GRANDE

Téléphone : 03 20 60 18 17

Télécopie : 03 20 60 99 14

e-mail : michael.deboudt@polaris-moat.com

ASSOCIATION MAISON DE L'INITIATIVE

20, Place François Mitterrand,
59760 GRANDE-SYNTHÉ



R A P P O R T
D U C O M M I S S A I R E A U X C O M P T E S
S U R L E S C O M P T E S A N N U E L S

Comptes annuels - Exercice clos le 31.12.2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels **Exercice clos le 31 décembre 2018**

Aux membres de l'Association MAISON DE L'INITIATIVE,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association MAISON DE L'INITIATIVE relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 31 Décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation à la clôture des subventions d'exploitation et leur rattachement à l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments des comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

MICHAEL DEBOUDT

Commissaire aux comptes

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.623-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



MICHAEL DEBOUDT

Commissaire aux comptes

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Cappelle-la-Grande, le 24 Mai 2019

Michael DEBOUDT

Commissaire aux comptes,

Membre de la Compagnie Régionale de Douai.



Bilan Actif

Bilan Actif	Au 31/12/2018		Au 31/12/2017	
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif Immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	41 455	33 042	8 413	17 375
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations en cours				
Avances				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	53 940	53 906	34	1 119
Autres	401 911	256 782	145 129	104 055
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	78 000		78 000	
Autres				
TOTAL (I)	575 306	343 630	231 656	182 549
Comptes de l'apport				
TOTAL (II)				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
Usagers et comptes rattachés	15 753		15 753	30 121
Autres	796 415		796 415	808 315
Valeurs mobilières de placement	274		274	274
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	724 893		724 893	756 646
Charges constatées d'avance (3)	48 793		48 793	6 308
TOTAL (III)	1 584 898		1 584 898	1 599 660
Frais d'émission d'emprunts à évaluer (4)				
Primes de remboursement des emprunts (5)				
Ecarts de conversion actifs (6)				
TOTAL GENERAL ACTIF (I à VI)	2 159 405	343 630	1 816 755	1 782 209
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs net à réaliser : Acceptés par les organes statutairement compétents				
Legs net à réaliser : Autorisés par l'organe de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

Bilan Passif

Bilan Passif	Au 31/12/2016	Au 31/12/2017
	Net	Net
Fonds Propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau	749 807	728 812
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	13 912	20 786
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
- Apports	79 808	79 808
- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financiers		
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non récupérables	137 421	171 585
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires construct		
TOTAL (I)	971 948	982 001
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions et fonds dédiés		
Provisions pour risques	332 326	321 603
Provisions pour charges		
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
Fonds dédiés sur autres ressources		
TOTAL (III)	332 326	321 603
Emprunts et dettes (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	67 283	66 580
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 888	88 677
Dettes fiscales et sociales	289 594	327 918
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	23 707	23 653
Instrument de trésorerie	67 128	3 002
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	512 800	490 400
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL PASSIF (I à V)	1 818 756	1 793 404
(1) Dont à moins d'un an	488 823	343 810
(1) Dont à plus d'un an	62 165	66 580
(2) Dont concours bancaires courants et autres crédi- teurs de banque		
ENGAGEMENTS CONGRES		
Legs non à réaliser :		
- Acceptés par les organes statutairement compétents		
- Autorisés par l'organe de tutelle		
Dons en nature restant à payer		

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2018 au 31/12/2018	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services	30 329	81 317
Produits d'exploitation	30 329	81 317
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	1 857 879	1 872 879
Dotations		
Cotisations		
Legs et Donations		
Produits liés à des financements réglementaires		
Autres produits	180 314	181 180
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions, transferts de charges		
TOTAL (I + IV)	2 068 522	2 075 403
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements		
Autres achats et charges externes (2)	308 458	280 357
Impôts, taxes et versements assimilés	140 504	140 384
Salaires et traitements	1 063 767	1 047 017
Charges sociales	814 860	818 777
Dotations aux amortissements sur immobilisations	38 355	38 671
Dotations aux dépréciations des immobilisations		
Dotations aux dépréciations des actifs circulants		
Dotations aux provisions	1 317	33 243
Autres charges		
TOTAL (II + III)	2 675 245	2 678 179
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-27 641	4 823
Excédent ou déficit transféré (III)		
Excédit ou excédent transféré (IV)		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (III - IV)		
Produits financiers		
Produits financiers de participation (4)	2	2
Produits autres valeurs mobilières et créances sur immobilisées (4)		
Autres intérêts et produits assimilés (4)	3 558	3 787
Reprise sur provisions et transferts de charges		
Différence positive de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL (V)	3 560	3 789
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et dépréciations		
Intérêts et charges assimilés (5)	350	353
Différence négative de change		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements		
TOTAL (VI)	350	353
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	3 210	3 436
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	-24 431	8 640

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017
Produits Exceptionnels		
Sur opérations de gestion	8 601	8 060
Sur opérations en capital	34 177	34 335
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL (VI)	42 782	42 395
Charges Exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	8 541	27 287
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL (VII)	8 541	27 287
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VI - VII)	34 241	15 108
Impôts sur les bénéfices (IX)	800	708
Participations des salariés (X)		
SOLDE INTERMÉDIAIRE		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (X)		
Engagements à réaliser sur ressources affectées (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + II + V + VI + X)	2 091 465	2 119 268
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + IX + X + XI)	2 077 953	2 098 474
EXCÉDENT OU DÉFICIT (total des produits - total des charges)	13 512	20 794

Evaluation des contributions volontaires en nature

PRODUITS	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017
Matériel		
Prestations en nature	101 863	41 440
Tiers en nature		
TOTAL	101 863	41 440
CHARGES	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	101 863	41 440
Personnel bénévole		
TOTAL	101 863	41 440
(1) Dont produits affectés à des exercices antérieurs		
(2) Dont redevances sur crédit_jaif immobilier		
(3) Dont redevances sur crédit_jaif immobilier		
(4) Dont charges affectées à des exercices antérieurs		
(5) Dont produits concernant des organismes Ato		
(6) Dont déficits concernant des organismes Ato		

Règles et méthodes comptables

Pour les personnes morales

(Articles R. 123-135 et R. 123-138 du Code de Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total du bilan avant répartition est de 1 515 755 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et engageant un résultat de 12 512 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-6 et suivants sur Plan Comptable Général 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.
Immobilisations incorporelles et corporelles

In Extenso

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlements, de tous les coûts engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels : de 1 à 5 ans
- Matériels : de 3 à 5 ans
- Agencements divers : de 5 à 10 ans
- Matériels de bureau et informatiques : de 3 à 5 ans
- Mobiliers de bureau : de 5 à 10 ans

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels liant compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Valorisation des contributions volontaires

La mise à disposition des locaux du 20 place F. Mitterrand par la ville de Grande Synthe a donné lieu à une valorisation de charges supplétives dans les comptes pour un montant de 101 862,62 euros, se décomposant comme suit :

- Electricité : 2 016,55 euros
- Téléphone : 201,60 euros
- Contrat de maintenance : 1 158,32 euros
- Travaux régle : 1 655 euros
- Assurances : 2 444,87 euros
- Loyers : 72 267 euros
- Subvention amicale : 221 17,88 euros

Engagements de départ à la retraite

L'engagement de l'association à l'égard du personnel pour leur départ à la retraite a été évalué à 332 320 euros (charges sociales comprises), et comptabilisé sous forme de provision pour charges.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Effectifs

Effectif moyen du personnel = 31 ETP

L'effectif moyen de l'association est réparti comme suit :

- Cadres : 5 salariés
- Non Cadres : 26 salariés

Personnel mis à disposition : 1 salarié

Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce

In Extenso

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 8400 euros.

Tableau de suivi des fonds associatifs

Fonds	Solde au début d'exercice	Affectation au résultat et retraitement	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds Propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise :					
- Patrimoine intégré					
- Fonds statutaires					
- Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
- Apports sans droit de reprise					
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobiliers					
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables					
Ecart de réévaluation					
Réserves :					
- Réserves indisponibles					
- Réserves statutaires ou contractuelles					
- Réserves réglementées					
- Autres réserves					
Raport à nouveau	725 812		20 796		746 607
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	20 796	-20 796	13 512		13 512
Autres fonds associatifs					
Fonds Propres					
- Apports	76 806				76 806
- Legs et donations					
- Résultats sous contrôle de tiers étrangers					
Ecart de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	171 593			34 171	137 421
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
TOTAL	997 206	-20 796	34 307	34 171	971 345

Commentaire

In Extenso

Contributions volontaires en nature

Répartition par nature de charge	31/12/2018	31/12/2017
	Credit	Debit
840 - Secours en nature (alimentaire, vestimentaire,...)		
841 - Mise à disposition gratuite de biens (biens, matériel,...)		
VALEUR D'ACQUISITION (brut)	101 863	41 440
Total	101 863	41 440
842 - Prestation		
Total		
844 - Personnel bénévole		
Total		
Total	101 863	41 440
Répartition par nature de ressources	31/12/2018	31/12/2017
	Credit	Credit
870 - Bénévolat		
871 - Prestation en nature		
VALEUR D'ACQUISITION (brut)	101 863	41 440
Total	101 863	41 440
872 - Dons en nature		
Total		
Total	101 863	41 440
Commentaire		

Etat des immobilisations

Ann. 1		Ann. 2	
Immobilisations incorporelles		Immobilisations corporelles	
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	47 344		
TOTAL	47 344		
Immobilisations corporelles		Immobilisations financières	
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gares, agencés, et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.	88 972		
Inst. gares, agencés, et aménagt. divers	221 545		
Mat. de transport	57 809		
Mat. de bureau et info., mobilier	149 852		79 400
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	525 429		79 400
Immobilisations financières		TOTAL GENERAL	
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			79 400
Prêts et autres immobilisations financières			79 400
TOTAL			79 400
TOTAL GENERAL		525 429	158 800

Ann. 1		Ann. 2	
Immobilisations		Immobilisations	
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 299	41 455	
TOTAL	4 299	41 455	
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gares, agencés, et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.	12 732	52 940	
Inst. gares, agencés, et aménagt. divers		221 545	
Mat. de transport	88 396	18 523	
Mat. de bureau et info., mobilier	7 533	152 342	
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	108 349	435 860	
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			79 400
Prêts et autres immobilisations financières			79 400
TOTAL			158 800
TOTAL GENERAL		108 349	594 660

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant au 31/12/2022
Immobilisations incorporelles				
Frais d'étab. et développement				
Autres postes d'imms. incorp.	20 100	0 000	0 000	20 100
TOTAL	20 100	0 000	0 000	20 100
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencés, et aménag. des corré.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.	60 000	1 200	12 700	48 500
Inst. gales., agencés, et aménagements divers	100 700	17 000		117 700
Matériel de transport	50 000	0 000	20 000	30 000
Mat. de bureau et informatique, mobilier	110 000	11 000	7 000	114 000
Emballages récup. et divers				
TOTAL	320 800	18 200	39 700	299 300
TOTAL GENERAL	340 900	18 200	39 700	319 400

Immobilisations amortissables	Valeur maximum prévue amortissements comptables						
	DETACHABLE			NON DETACHABLE			Montant au 31/12/2022
	Charges en cours	Mont. déprécié	Mont. Total amortissement	Charges en cours	Mont. déprécié	Mont. Total amortissement	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'étab. et développement (2)							
Autres postes d'imms. incorp. (2)							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gales., agencés, et aménag. des corré.							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agencés, et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON DETACHABLE		TOTAL GENERAL NON DETACHABLE		TOTAL GENERAL NON DETACHABLE			

Mouvements de l'exercice affectant les charges reportées sur plusieurs exercices	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant au 31/12/2022
Frais d'émission d'emprunts à terme				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentation des provisions de l'exercice	Diminution des provisions de l'exercice		Montant au fin de l'exercice
			Artificielles	Non artificielles	
Provisions réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements miniers, pétroliers					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/1992					
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Provisions pour risques de charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients, warrants					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour grosses réparations					
Provisions pour charges sociales et fiscales sur compte payé					
Autres provisions pour risques et charges	337 500	1 317			338 817
TOTAL II	337 500	1 317			338 817
Dépréciations					
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mis en équivalence					
Sur titres de participations					
Sur autre immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres dépréciation					
TOTAL III					
TOTAL GENERAL (I+II+III)	337 500	1 317			338 817
— d'exploitation		1 317			
Des dotations et reprises : — financières					
— exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation fiscale (Art. 39-1-B du CGI)					

Etat des créances

Créances (a)	Liquidité de l'actif		
	Montant brut	Exigences à moins d'1 an	Exigences à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Perte (1) (2)	78 000	78 000	
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	15 753	15 753	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	389	389	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 018	3 018	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés	3 806	3 806	
Divers			
Groupe et associés (2)			
Créanciers divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	790 202	790 202	
Charges constatées d'avance	46 763	46 763	
TOTAL	938 921	938 921	
(1) Montant des pertes accumulées en cours d'exercice	78 000		
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Perte et avances constatée aux associés personnes physiques			

Commentaire

Etat des dettes

Dettes (k)	Degré d'exigibilité du passif			
	Montant brut	Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (2)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (3)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine	67 265	15 100	52 165	
Emprunts et dettes financières diverses (1)-(2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	74 858	74 858		
Personnel et comptes rattachés	129 442	129 442		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	135 885	135 885		
Impôts sur les bénéfices	839	839		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	22 969	22 969		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	23 707	23 707		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	57 126	57 126		
TOTAL	612 090	459 926	152 165	
(1) Emprunts contractés en cours d'exercice				
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice	8 774			
(3) Emprunts et dettes contractés auprès des établissements financiers				

Commentaire

Produits à recevoir

(Article R123-188 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	791 968,94	808 194,37
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	791 968,94	808 194,37

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	791 968,94	808 194,37
- créances sur A. CHIFFON, AVOIR À RECEVOIR		808,15
- créances ORGANISMS SEC. A. SECOURS	1 878,00	4 155,00
- créances SERVICES A. SECOURS	789 307,94	791 236,22
- autres autres produits à recevoir	24 782,99	20 145,00
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	791 968,94	808 194,37

Charges à payer

(Article R123-129 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 214,40	40 913,18
Dettes fiscales et sociales	198 797,93	133 327,08
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	23 377,11	23 603,11
TOTAL	239 389,44	197 843,36

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 214,40	40 913,18
400000 FOURNISSEURS FACTS NON PAYÉS	17 214,40	40 913,18
Dettes fiscales et sociales	198 797,93	133 327,08
400000 DETTES PROV. FOURNISSEURS PAYÉS	121 199,00	79 315,00
400100 PROVISION PRIME PRÉLÈVÉE	400,00	0 000,00
400100 DÉPENSES GÉN. CHÈQUES À PAYER	215,10	966,07
400200 PROVISION PRÉLÈVÉE POUR ACCT	0 000,00	
400300 PROV. CNCF	79 527,93	45 025,00
400400 AUTRES CHG. SOC. À PAYER	112,77	7 971,07
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	23 377,11	23 603,11
40050000 A ACCORDER AV. À ÉTABLIR	1 285,10	110,00
400600 DIVIDENDES À RENDRE	21 914,01	21 914,01
400700 AVANCE ACP À RENDRE	200,00	0 000,00
TOTAL	239 389,44	197 843,36

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Produits d'exploitation	57 128	3 662
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	57 128	3 662

Charges constatées d'avance	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Charges d'exploitation	48 763	5 304
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	48 763	5 304

Détail du résultat exceptionnel

Détail du résultat exceptionnel	Solde		Variation	
	31/12/2018	31/12/2017	Montant	%
Produits Exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	8 804,88	8 061,67	743,21	9,45
ETDOXX PRODUITS/CHARGES ANTICIPÉES	8 804,88	8 061,67	743,21	9,45
Produits exceptionnels sur opérations en capital	34 177,27	34 335,05	-157,78	-0,46
ETDOXX VENTES IMMOBILISABLES	0,00	1 000,00	-999,99	-99,99
ETDOXX SUBVENTIONS EN CAPE ANTICIPÉES	34 177,27	33 335,05	842,22	2,53
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS	43 022,15	40 396,72	2 625,43	6,50
Charges Exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 548,99	27 287,09	-21 738,10	-79,69
ETDOXX CHARGES/PRODUITS ANTICIPÉES	5 548,99	27 287,09	-21 738,10	-79,69
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Décharges exceptionnelles aux amortissements et provisions				
TOTAL DES CHARGES	5 548,99	27 287,09	-21 738,10	-79,69
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	38 241,14	13 109,63	25 131,51	191,75

Commentaire

Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

	Rémunérations	Avantages en nature
Dirigeants bénévoles		
Dirigeants salariés		

Commentaire

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés, visés par l'article 20 de la loi n°2006-596 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, n'est pas communiqué.

En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.